



## PROCES-VERBAL

### Assemblée générale du FC Jorat-Mézières 30 septembre 2020 à Vulliens

---

#### Ordre du jour

1. Souhaits de bienvenue, annonce des excusés et signature de la liste des présences
2. Adoption de l'ordre du jour, lecture et approbation du dernier procès-verbal
3. Rapport du président et du trésorier
4. Rapport des vérificateurs de comptes et approbation des comptes 2019
5. Présentation du budget 2020
6. Rapport des différents responsables
7. Election du : 1. comité 2. président 3. vérificateurs des comptes et leurs suppléants
8. Propositions et communications du comité
9. Cotisations
10. Propositions individuelles

#### 1. Souhaits de bienvenue, annonce des excusés et signature de la liste des présences

La séance est ouverte à 20h04 à la grande salle de Vulliens ce mercredi 30 septembre 2020. M Vincent Rimaz, président, souhaite la bienvenue à l'assemblée durant ce contexte particulier et remercie la commune de Vulliens de nous accueillir dans leurs locaux. L'assemblée aurait dû avoir lieu le 18 mars dernier mais étant donnée la situation liée au COVID-19 le comité du FC Jorat-Mézières a décidé de la reporter à ce mois de septembre. Les mesures de distances étant respectées et étant moins de 50 personnes, le port du masque n'est pas nécessaire. Remerciements à Eric Duvoisin pour la mise à disposition des masques et gel. Personne ne demande à l'assemblée de porter un masque, la séance peut débuter officiellement.

Il prie d'excuser les personnes suivantes: MM Jung Bernard, Morel Eric, Pasi Thanawut, Pythoud Olivier, Sanmarcelino Sandrine et José, Stettler Alain, Savary André, Ruch Sylvain, Pereira Sergio, Schumacher Jean-Jacques et la commune de Servion (annexe 1).

Il salue la présence de MM Christophe Chaillet et Bruno Schenkel, présidents d'honneur. Il salue également la présence de MM François Gilliéron, Pascal Panchaud, Serge Déglon et Cédric Bach, membres d'honneur ainsi que les représentants des communes de Jorat-Mézières, Ropraz, Vucherens et Vulliens. La liste des présences indique un effectif de 27 membres présents (annexe 2).

Etant donné le nombre de présents, aucun scrutateur n'est nommé.

Une minute de silence est demandée en mémoire des proches, des parents, des membres disparus de notre club.



## **2. Adoption de l'ordre du jour, lecture et approbation du dernier procès-verbal**

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 12 mars 2019 à Vucherens dont la lecture n'est pas demandée, ne donne lieu à aucun autre commentaire, il est accepté à 18 voix et 1 abstention. Remerciements à notre secrétaire, Nadège Pasi, pour sa rédaction.

## **3. Rapport du président et du trésorier**

### 3a. Rapport du président

Le président, M Vincent Rimaz, nous fait un rapport de l'année écoulée (annexe 3). Le rapport ayant été rédigé le 22 février 2020, M Rimaz a décidé de ne pas le modifier. Il revient néanmoins sur les points suivants :

- repas de soutien : annulé à la dernière minute
- poste de Président :
  - Vicente continue un petit bout en tant que Président étant donné la situation actuelle
  - Le cahier des charges a été revu et un nouveau poste a été créé. M Sylvain Ruch, vice-président, reste le responsable des actifs pour le FCJM. M Philippe Bach l'épaule et apporte ses connaissances et son aide en tant que responsable technique des actifs (hors comité) pour la première et deuxième équipe.
  - toutes les manifestations prévues cette année ont ou seront annulées

### 3b. Rapport du trésorier

La trésorière, Mme Marjorie Clerc, présente les comptes pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019. Elle nous commente les différents postes (annexe 4).

A noter que les comptes ainsi que le budget ont été établis au mois de mars. Le budget n'a pas dû être réévaluer malgré crise COVID-19.

## **4. Rapport des vérificateurs de compte et approbation des comptes 2019**

M Cédric Bach, ainsi que la commune de Jorat-Mézières représentée par Sonia Hugentobler et Pierre Jordan, se sont rencontrés le 11 mars 2020 avec Mme Marjorie Clerc afin de contrôler les comptes. M. Cédric Bach effectue la lecture du rapport des vérificateurs.

La commission propose à l'assemblée d'adopter les comptes pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019. Il remercie Mme Marjorie Clerc pour l'excellence de son travail et son dévouement au club. (annexe 5)

Ces derniers dégagent un excédent de dépenses de CHF 4'702.96.-, après prélèvement de CHF 23'000.- aux diverses provisions.

Les comptes sont adoptés à l'unanimité et l'assemblée donne décharge au comité, à la trésorière et aux vérificateurs des comptes.



## 5. Présentation du budget 2020

Avant que la parole soit donnée à Mme Clerc, M Vincent Rimaz informe l'assemblée de ce qui s'est passé au mois de mars 2020 et comment le club a réagi face au COVID-19. Dans le cadre du repas de soutien annulé, il remercie le restaurant des 3 Suisses à Vucherens pour la mise en vente aux particuliers de la nourriture commandée et préparée, aux communes, entreprises et privés qui avaient payé leurs places et qui n'ont pas voulu de remboursement. Grâce à tout cela, le repas de soutien n'a pas eu de perte. Le budget tient en compte les données d'avant COVID-19.

La parole est donnée à Mme Clerc. Le budget 2020, tel que présenté, nous amène à un excédent de dépenses de CHF 10'600.- (annexe 6). A préciser que ce budget a été établi avant la période COVID et ne tient pas compte des diverses contraintes liées à cette situation sanitaire particulière.

Remerciement à Mme Marjorie Clerc pour sa présentation.

## 6. Rapport des différents responsables

Rapport de La UNE : M Léonard MONOD, pas de demande de lecture (annexe 7)

Rapport de La DEUX : M Jean-Daniel BURNIER (annexe 8) lecture à l'assemblée

Rapport des Seniors +30 : M Raphaël CLOT, pas de demande de lecture (annexe 9)

Rapport des Seniors +40 : M Stéphane DUMOULIN, (annexe 10) lecture à l'assemblée

Rapport du responsable technique MOUVEMENT JUNIORS, (annexe 11) lu par M Ian MANN

Rapport du GROUPEMENT JUNIORS, pas de demande de lecture (annexe 12)

Rapport du responsable technique pour les 2 premières équipes : rapport oral de M. Philippe Bach qui remercie Jean-Daniel Burnier, Walti Retenmund et Christophe Thonney pour la reprise de la Deux en septembre 2019.

Depuis le début du championnat 2020-2021, au niveau des résultats la deuxième équipe a déjà quelques points. Pour la première équipe, plusieurs choses ont été mises en place car il y a un nouvel entraîneur et de nouveaux joueurs. M. Philippe Bach relève les bons échanges entre entraîneurs et remercie la flexibilité de chacun.

## 7. Élection du comité, du président, des vérificateurs des comptes et leurs suppléants

M Vincent Rimaz présente le nouveau comité qui se compose de 8 personnes qui acceptent un nouveau mandat, soit : Vincent Rimaz, Sylvain Ruch, Marjorie Clerc, Nadège Pasi, Eric Duvoisin, Ian Mann, Fabrice Naegle et Lionel Muriset.

Le comité est élu par acclamation à l'unanimité.

Mme Marjorie Clerc prend la parole pour annoncer que M Vincent Rimaz renouvelle son mandat en tant que Président, il est élu par acclamation à l'unanimité. M Vincent Rimaz remercie l'assemblée pour la confiance témoignée.

Les vérificateurs des comptes seront: Commune de Jorat-Mézières (rapporteur), Stéphane Dumoulin (membre), Commune de Vucherens (1<sup>er</sup> suppléant) et Sébastien Détraz (2<sup>ème</sup> suppléant).



## 8. Propositions et communications du comité

M Vincent Rimaz informe que le terrain synthétique est en stand-by pour le moment au vu de la situation actuelle. L'agrandissement des vestiaires est en cours avec les communes.

Il annonce que des grandes décisions ont dû être prises par le comité pour cette année compliquée en termes footballistique mais aussi au niveau événementiel. La soirée +28 a pu avoir lieu, le repas de soutien a été annulé mais heureusement n'a pas eu de pertes, le tournoi graines de foot et les tournois d'été ont dû être annulés et le Noël des Juniors n'aura probablement pas lieu.

L'objectif est de limiter les dépenses et faire attention. Au nom du comité M Vincent Rimaz remercie vivement les entraîneurs et personnes qui gravitent autour du club qui n'ont pas voulu de leurs indemnités. Cela permet de maintenir le bateau à flot.

En effet, plusieurs questions se sont posées par rapport aux cotisations. Etant donné la situation stable du club il a été proposé de rembourser un tiers des cotisations aux joueurs. Nous n'avons quasiment aucune demande sur la base de cette proposition faite par le comité. Suite à l'annulation des manifestations juniors du mois de juin et qu'aucune cotisation n'a été réclamée le comité a décidé d'annuler le footathlon pour tous les juniors et ainsi éviter des frais supplémentaires aux parents et proches.

En ce qui concerne les sponsors une action a été décidée par le comité. Les sponsors principaux et réguliers du club ont été mis en évidence sur des sets de tables qui se distribuent actuellement dans la région. M Vincent Rimaz relève que nous avons beaucoup de chance d'avoir des sponsors très fidèles et cela permet aussi au club d'avoir une bonne stabilité.

Un dernier merci aux différentes communes pour leur soutien tout au long de l'année.

M Vincent Rimaz fait un résumé du camp de foot juniors qui a été une grande réussite. Cela a été une excellente décision de le faire à Mézières au lieu de Charmey et il y a eu un record de participation.

Le plan de protection relatif à la situation sanitaire liée au COVID-19 est mis à jour quand cela est nécessaire et approuvé par la municipalité de Jorat-Mézières.

M Vincent Rimaz informe l'assemblée des perspectives proches au vu de l'hiver qui s'installe. Le club s'adaptera aux exigences des communes pour l'utilisation des salles de gymnastique et fera en fonction de l'évolution de la situation. M Vincent Rimaz soulève que 2021 risque d'être une année un peu plus compliquée pour le club mais que tout le monde est touché de près ou de loin par la situation COVID et que le plus important est la santé. Le club fait de son mieux et selon les normes et exigences pour que les entraînements et matchs puissent avoir lieu dans les meilleures conditions possibles.

Manifestations 2020-2021 :

- Noël des juniors : il est actuellement très compliqué de l'organiser au vu des nombreuses contraintes (nombre de personnes, organisation, quarantaine, etc). Aucune décision formelle n'a été prise pour le moment.

- +28 2021: le comité de la +28 se réunit au mois d'octobre pour prendre la décision.

- repas de soutien le 05.03.2021: le comité du FCJM attend de voir les prochaines décisions du Conseil fédéral ou du Conseil d'Etat. Rien n'est décidé à ce moment.



## 9. Cotisations

Aucun changement n'est prévu pour les cotisations qui restent comme suit :

- Ecole de Foot : CHF 180.-
- Juniors F : CHF 200.-
- Juniors E+D : CHF 220.-
- Footathlon : inchangé
- Actifs : inchangé (CHF 250.-)

- Les réductions pour plusieurs enfants : réduction au deuxième enfant de CHF 30.00, pour le troisième CHF 60.00 et CHF 90.00 pour le quatrième.

## 10. Propositions individuelles

Au nom du comité M Vincent RIMAZ propose M Philippe BACH comme membre d'honneur pour toutes les années passées à ouvrir au sein du comité et du club. M Philippe BACH est acclamé par toute l'assemblée.

M Vincent RIMAZ informe que l'apéro/agape habituelle n'est malheureusement pas possible cette année au vu de la situation COVID-19. Il remercie la commune de Vulliens pour la mise à disposition de la grande salle.

M Loïc BARDET remercie le club et félicite pour tout ce qu'il fait. Il est déçu de ne pas pouvoir offrir la verrée habituelle et propose de faire une entorse aux habitudes et de ré accueillir l'assemblée générale l'année prochaine à Vulliens pour cette fois pouvoir offrir la verrée. Sa proposition est vivement applaudie par toute l'assemblée.

M Stéphane DUMOULIN, membre du comité d'organisation de la soirée + de 28, nous informe que la soirée +28 n'aura probablement pas lieu en hiver comme à son habitude, mais pourrait être envisagée à la belle saison, par exemple au mois de juin.

M Philippe BACH rajoute un complément concernant les juniors et le groupement. 100 juniors sont directement affiliés au club et 60 enfants (provenant du FCJM) sont au groupement, soit environ 160 jeunes qui font partie du FC Jorat-Mézières. M Vincent RIMAZ rappelle que le groupement est composé des jeunes des clubs de Savigny, Oron et Mézières avec un contingent largement majoritaire du FCJM.

Aucune autre demande et/ou proposition n'est faite par l'assemblée.

M Vincent Rimaz remercie encore une fois la commune de Vulliens pour la mise à disposition des locaux.

La séance est levée à 21h01.



Menuiserie  
**Bovey Zweifel**  
Mézières



Cartes-membres, Développements  
**TRANSMAY.CH**



Pour le comité du FC Jorat-Mézières :

Le président :

Vincent RIMAZ

La secrétaire :

Nadège PASI